

L'entreprenant Monsieur Lamberts, mécène belge et ami d'André Berthier

François GIRON

Louis H. Lamberts Van Assche avait 52 ans quand il a commencé à s'intéresser à l'affaire de la localisation d'Alésia et à s'occuper sérieusement, et toujours de très près, des intérêts et des projets de l'A.L.E.S.I.A. (Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique) créée en 1980 par André Berthier avec qui il se liera d'amitié vite et durablement. Après son décès en mai 2016, il laisse à la grande communauté des défenseurs de l'œuvre de l'archéologue, l'empreinte d'une contribution peu ordinaire, mal connue mais d'une étonnante actualité. Il a paru important de rappeler par cet article l'apport déterminant de cet entrepreneur "mécène", initiateur de plusieurs projets clés.

Un vrai entrepreneur au double sens du terme

"Monsieur Lamberts", comme on l'a vite appelé, s'est puissamment invité dans cette aventure Alésia pourtant loin de ses bases et sans lien apparent avec son activité d'industriel et homme d'affaires privé. Rien en effet ne disposait a priori cet étonnant flamand, né à Londerzeel, commune de la Province du Brabant (à mi-chemin entre Bruxelles au sud et Anvers au nord), à quelques 680 km en tout cas de Chaux-des-Crotenay, à s'investir avec autant d'intensité dans cette "affaire gauloise".

Louis H. Lamberts était une personnalité belge plutôt débonnaire, dirigeant de la société Marlux, fabricant international de dalles de terrasse et pavés en béton de haut de gamme. Il savait prendre des initiatives et engager sa responsabilité dans les projets qui lui tenaient à cœur. Ses allures et réactions étaient celles d'un "patron" très décidé, actif et pragmatique.

Le français n'était pourtant pas sa langue maternelle (comme malicieusement noté en bas d'une lettre d'avril 1986 de Jean-Yves Guillaumin alors président de l'A.L.E.S.I.A. : "Ce Belge écrit un étrange français parfois !" (C-1986-02838) mais, dès les premiers contacts, il a joué un rôle capital pour l'association en impulsant avec son dynamisme entrepreneurial les projets du moment, en acceptant d'en être le mécène providentiel et en sécurisant, avec sa garantie financière, les équipes locales et les acteurs de ces projets.

À partir de 1985, une irrésistible envie d'aider André Berthier

La prise de contact de Louis Lamberts avec André Berthier intervient au cours de l'été 85 et se concrétise rapidement par une visite à Chaux-des-Crotenay, où il rencontre l'équipe des fouilleurs. Albert Girard, chef de chantier de Berthier, écrira à celui-ci : "Tout le monde s'est félicité alors de sa visite"(C-1985-03093).

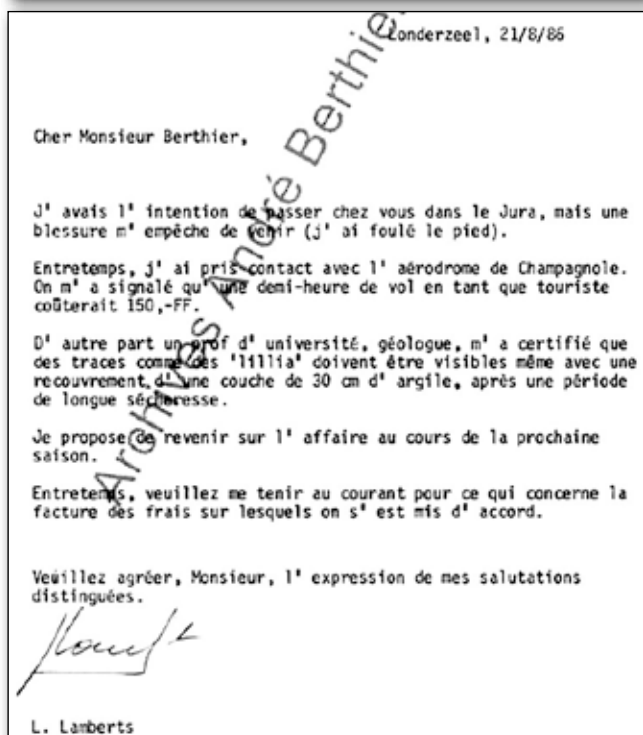


Né à Londerzeel (Flandres, Belgique) le 15 Janvier 1932 et décédé le 5 mai 2016 en sa demeure familiale. Ancien directeur général des entreprises S.A. Marlux et S.A. Bricomarkt, ancien président du Rotary, membre de l'Ordre du Prince, cofondateur du "Trofee Nederlands" (Trophée néerlandais) et animateur du "Fonds voor Vlaanderen" (Fonds Flandre). Outre le soutien apporté à André Berthier pour les projets en lien avec "Alésia - Chaux-des-Crotenay", Louis Lamberts a été l'un des importants sponsors privés de l'Université Catholique de Leuven-Louvain (KUL). Dans ce cadre, il a soutenu financièrement, avec sa famille, les fouilles du site archéologique de Sagalassos (ancienne cité d'Asie Mineure), plus particulièrement celles des thermes romains et celles du "Antonine Nymphaeum" de cette cité antique.

À peine associé à l'équipe, l'entreprenant Louis Lamberts prend vite en main certaines opérations et engage André Berthier et son équipe dans plusieurs

projets innovants visant à révéler au grand public la thèse et la découverte jurassienne, en assurant l'accompagnement économique des projets mais également le nécessaire démarchage commercial.

Dès décembre 85, Louis Lamberts, informe Berthier de ses démarches personnelles auprès de l'Institut Géographique National (IGN) pour une possible réalisation de cartes en relief. Il évoque aussi l'idée de faire réaliser des photographies aériennes notamment sur la zone des lilia à la Grange d'Aufferin (C-1985-02804). En avril 86, il reconnaît auprès d'André Berthier qu'il s'avèrera difficile d'effectuer des opérations de photographie aérienne sur Chaux-des-Crotenay et propose donc à Berthier une autre utilisation de la subvention qu'il envisageait de mettre à sa disposition : réaliser des cartes en relief, donnant des détails sur la façon de procéder (C-1986-02827).



Une des nombreuses lettres de Lamberts à Berthier

En décembre 86, Lamberts confirme l'accord de son entreprise Marlux pour le versement d'une somme de 30 000 francs français destiné à la publication d'un futur livre *Alésia* et précise les conditions associées à cette aide financière (C-1986-02599). En juillet 87, il explique qu'il a enfin négocié un accord avec un spécialiste de la photographie aérienne, René Goguy (C-1987-02833)... Mais, si cet opérateur est d'accord, il souhaite toutefois que son nom n'apparaisse pas... De fait, Goguy accepte le contrat, mais en craint les conséquences (Lamberts ignore alors l'implication personnelle de l'aviateur-photographe dans la défense du site d'Alise-Ste-Reine).

Louis Lamberts s'implique beaucoup, se montre toujours très pressé d'aboutir, persuadé sans doute que le financement qu'il apportait allait tout régler. Manifestement de bonnes intentions, mais ses initiatives se révélèrent vite couvertes d'obstacles ou de chausse-trappes !

Campagne de photographie aérienne : bel envol mais atterrissage douteux

L'affaire des photographies aériennes s'engage bien entre Louis Lamberts et René Goguy malgré le curieux positionnement de l'aviateur-photographe. Le 6 janvier 86, André Berthier répondant à un courrier de fin décembre 85 transmet à Lamberts des copies de la carte d'État-Major pour préciser l'emplacement des lilia (à la Grange d'Aufferin) mais indique que rien n'apparaît sur les photographies aériennes existantes ; pour Berthier, le mieux serait l'ouverture du terrain (une opportunité semblant se présenter en 1987). Le 14 janvier 87, Lamberts demande à voir malgré tout une copie des photos aériennes disponibles (C-1986-02826).

Le projet traîne en longueur du fait des tergiversations de Goguy, mais le 9 décembre 87, Lamberts informe Berthier du début de réalisation de la mission de photographie aérienne, avec fourniture de diapositives excellentes dont deux sont tirées sur papier pour Berthier. Goguy estime toutefois qu'il s'agit de vestiges médiévaux. Accusant réception des tirages papier, Berthier s'étonne deux jours plus tard que Goguy puisse déterminer du haut de son avion que les vestiges soient médiévaux et suggère que des comparaisons avec les photos de l'armée de l'air soient faites.

Au début de 1988, le 29 janvier, Berthier évoque auprès de Lamberts une possible seconde mission de photographie aérienne par René Goguy. Deux mois plus tard, le 8 avril, Berthier revient sur les photographies de Goguy et notamment celles concernant les deux bandes noires parallèles de la plaine de Syam qui sont, pour Berthier, la trace évidente de deux fossés non observables sur le terrain

(C-1988-02606).

Le 3 juin 88, Lamberts transmet à Berthier les diapositives réalisées par Goguey lors de la seconde opération de prises de vues aériennes en avril, selon les consignes données en octobre 87 (en accord avec Berthier). Une troisième séquence de la mission est prévue pendant la période sèche d'été. Lamberts suggère par ailleurs à Berthier de faire exécuter en août une petite prospection avec l'aide d'un détecteur de métaux sur le *castellum* au pied des Gîts de Syam et sur les bandes noires de la plaine de Syam, ce qui permettrait, selon lui, si les résultats étaient positifs, de déclencher une action auprès des milieux scientifiques (C-1988-02733).

Le 7 novembre 88, Lamberts accuse réception auprès de René Goguey des diapositives de la 3^{ème} séquence de prises de vues aériennes. Le résultat de cette 3^{ème} séquence est plus décevant en raison de l'importance de la végétation en été. Lamberts précise les prospections suivantes à mener sur cinq autres sites. Mais à partir de ce moment, la collaboration avec Goguey semble se mettre en sommeil pendant un certain temps...

Beaucoup plus tard, le 4 juin 1991, Lamberts informe Berthier qu'il a finalement laissé reproduire des clichés commandés à René Goguey, alors que la mission de photographie aérienne est considérée comme non achevée. Sur la base de ces clichés, Lamberts suggère à nouveau que des fouilles soient faites dans la plaine de Syam notamment à l'endroit des bandes parallèles et du *castellum* (C-1991-02092).



Traces de bandes parallèles très nettement révélées par la photo infrarouge de René Goguey

Enfin, le 10 janvier 1993, Louis Lamberts, informe André Berthier qu'après avoir beaucoup échangé avec Goguey, celui-ci prend la décision de tout arrêter et cela sans mot dire. Il se demande si Goguey n'aurait pas découvert des choses intéressantes sur Syam - Chaux-des-Crotenay, mais qui ne lui conviennent pas (C-1993-02142).

La mission, malgré son financement, n'ira donc pas à son terme, pour des raisons obscures mais en fait liées au pilote qui se révèle à "double casquette" et vole en réalité pour Alise-Sainte-Reine (voir J- 1990-03157, René Goguey "*l'intrépide*"). On ne saura malheureusement pas qui aura conservé les clichés de Goguey. Seul subsiste dans les archives Berthier le cliché ci-contre des fossés parallèles de la plaine

**Ouvrage Alésia :
publication difficile, combattue
mais finalement réussie**

Concernant l'édition d'un possible ouvrage Alésia, présentant la thèse et les résultats des recherches d'André Berthier, l'affaire est lancée vers la fin des années 80. Sous l'impulsion conjointe d'André Wartelle, le secrétaire de l'A.L.E.S.I.A. et de Louis Lamberts, l'opération est rondement menée, malgré de bien étranges difficultés. Dès la fin 1986, Louis Lamberts lance l'idée d'une telle publication. Des contacts sont pris avec les Éditions Picard, éditeur national spécialisé dans l'archéologie. Lamberts confirme à André Berthier, le 15 septembre qu'il serait bien de disposer d'un ouvrage de compilation sur la thèse "*Alésia - Chaux-des-Crotenay*" et le 4 novembre, laisse entendre

qu'il pourrait soutenir financièrement la publication (C-1986-02895). Le 2 décembre, il confirme l'accord de son entreprise pour le versement d'une somme de 30 000 F pour la publication du futur livre et précise les conditions associées à cette aide (C-1986-02599). Le 7 janvier suivant, Berthier informe Lamberts de la surprenante décision des Éditions Picard de différer la publication de l'ouvrage *Alésia* (C-1987-02902).

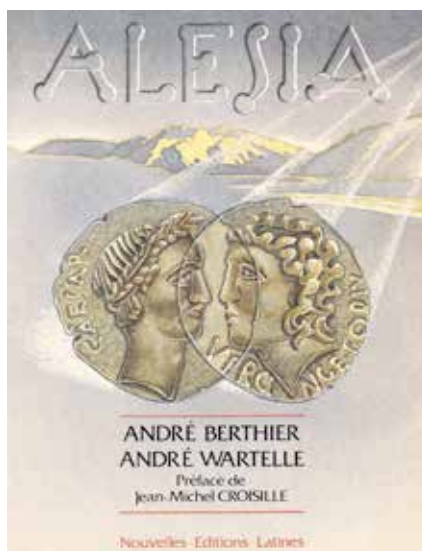
Onze mois plus tard, le 4 décembre 87, Berthier informe Lamberts, de la décision des Éditions Picard de publier enfin le livre *Alésia* en 1988 et revient sur l'offre du mécène de soutenir la publication à hauteur de 30 000 F (subventions pour l'éditeur et pour l'A.L.E.S.I.A.). Après que Lamberts ait signifié le 10 décembre à Berthier son accord pour l'aide financière, Berthier lui confirme le lendemain l'accord des Éditions Picard pour la publication de l'ouvrage *Alésia* ajoutant que l'annonce de l'aide apportée par le mécène a été déterminante. Et le 14 décembre, il transmet à Lamberts, pour règlement, une facture des Éditions Picard (C-1987-02601).

Treize mois plus tard... le 19 janvier 1989, Berthier fait part à Lamberts du retard apporté par les Éditions Picard au versement de la somme due à l'A.L.E.S.I.A. (part "auteurs"), alors que la subvention de 30 000 F du mécène a été encaissée par l'éditeur depuis un an (C-1989-02755), comportement dont s'étonne alors l'entrepreneur le 31 janvier suivant (C-1989-02756). Mais suite à des pressions au sein des Éditions Picard, celles-ci, renoncent officiellement à publier l'ouvrage de Berthier et Wartelle (les Éditions Picard sont proches des archéologues officiels défendant la thèse alisienne, dont notamment Gilbert Charles-Picard qui avait durement contré Berthier lors du Congrès des Sociétés Savantes de Dijon en 1984).

L'équipe Berthier-Wartelle va donc rechercher et se rabattre sur une solution alternative du côté des Nouvelles Éditions Latines. Le 25 juillet, l'abbé informe Berthier de la réception des contrats des Nouvelles Éditions Latines et aborde la question de l'usage de l'aide financière de 30 000 F de Lamberts. Et le 9 août, il mentionne la réception, à Paris, des contrats et des épreuves (C-1989-02699).

Alésia est enfin publié à la fin 1990 sous les signatures principales d'André Berthier et d'André Wartelle, avec en 4^{ème} de couverture la mention :

**"Ouvrage publié avec le concours
de M. Louis H. LAMBERTS VAN ASSCHE".**



C'est donc une réussite majeure pour Berthier et l'association et bien sûr pour Louis Lamberts, même si celui-ci n'a pas réussi, comme il le souhaitait, à faire insérer dans le livre des documents publicitaires pour l'achat des cartes en relief (opération qu'il négocie par ailleurs et en parallèle avec l'IGN). Cela ne pourra être qu'une feuille volante (p. 333), l'ouvrage étant déjà imprimé (C-1990-02845).

Le duo de cartes en relief : véritable mémorial

Quant au troisième projet consistant en la réalisation de cartes en relief, Louis Lamberts démarchant inlassablement et directement tous les services de l'IGN n'aura de cesse que de remporter le "match" et doter l'association de son plus beau trophée : les cartes IGN en relief au 1 : 25 000 des sites d'Alise-Sainte-Reine et de Chaux-des-Crotenay.

Ce n'est qu'à partir de 88, après les déconvenues de l'opération photographie aérienne et alors que se multiplient les difficultés pour la publication de l'ouvrage *Alésia* chez Picard, que la réalisation de ce nouveau projet se met vraiment en place. Dans une lettre du 8 novembre 88, Lamberts informe Berthier que les prises de vue aériennes de Goguet (3^{ème} opération) n'apportent pas de nouveauté : il suggère alors à Berthier d'étudier la possibilité de faire réaliser des cartes en relief par l'IGN (C-1988-02746).

Aussitôt, le 22 décembre (C-1989-02693), Louis Lamberts demande à l'IGN un devis pour la réalisation de cartes en relief (zone autour de Champagnole, Chaux-des-Crotenay), l'une au 1 : 25 000, l'autre au 1 : 100 000. Ce devis communiqué le 10 février 89 par l'IGN ne convainc pas du tout Lamberts qui tente de renégocier l'affaire. Suite à une visite du mécène à l'IGN, un cadre de l'Institut transmet le 4 octobre un devis pour la réalisation de 2 cartes. En réponse le 11 octobre, l'industriel répond sèchement en considérant à nouveau l'offre de prix inacceptable et fait une contre-proposition.

Au cours du premier semestre 90, André Berthier échange à de nombreuses reprises avec son ami belge au sujet de la fabrication de cartes en relief qui se précise (C-1990-02845). Le 20 mars, Michel Kasser (Chef du Service Commercial et d'Action Régionale de l'IGN) adresse à Louis Lamberts sa "meilleure" offre pour la réalisation de deux cartes en relief au 1 : 25 000, l'une "*Champagnole*", l'autre "*Alise-Sainte-Reine*". Le tirage serait de 2 fois 1 000 cartes et le coût de 80 000 francs français. Les cartes seront vendues 250 francs français dont 185 reversés à L.-H. Lamberts. L'accord est prévu pour 12 années. Les contacts se poursuivent pratiquement toute une année avec l'IGN (et Berthier en copie) pour aboutir en février 91 à un avis positif. Kasser se montre très intéressé par le projet de création de ces cartes en relief, étant lui-même convaincu

par le faisceau de preuves en faveur de la localisation d'Alésia à Chauv-des-Crotenay.

Il faudra néanmoins attendre 1995 pour que l'on reparle du dossier des cartes qui apparaît bien bloqué dans d'apparents méandres administratifs, sans doute très français pour Lamberts, mais qui le font, au final, bien s'énerver : l'ensemble des échanges entre lui et Berthier entre février et octobre 95, avec copie des lettres adressées à l'IGN, révèle que le problème est la récupération d'exemplaires des cartes en relief commanditées (fax du 1^{er} décembre 94) à l'IGN qui ne se montre pas très efficace ni très bien disposé à fournir ces matériaux.

Excédé, Lamberts attaque frontalement l'IGN le 11 octobre 95 ("je me pose des questions sur la bonne foi de l'IGN") et engage alors le contentieux : "Je passe donc l'affaire aux mains de mon avocat" (C-1995-03268). L'histoire n'indique pas la nature du dénouement mais, dans son courrier du 4 mars 96, Berthier félicite Lamberts : "D'autre part, nous venons d'apprendre que vos cartes en relief sont maintenant exposées à Paris même, à l'I.G.N., au prix de 150 francs l'unité. Nous pensons donc que vous avez obtenu gain de cause, ce qui est fort heureux" (C-1996-02234).

celle-ci renvoie sur Paris ; mais c'est finalement Dijon qui peut livrer... Entre temps le prix est monté à 250 francs la carte + 66 francs de frais de port. Enfin, le 4 mars 97, Lamberts écrit, soulagé : "Mon Cher Monsieur Berthier, Chère Madame, J'ai reçu le colli (sic) avec les cartes en relief. L'emballage me paraît parfait..." (C-1997-03269). Le prototype étant satisfaisant, la commercialisation peut enfin démarrer.

Des échanges et contacts seront encore nécessaires toute une année pour mettre en place, en 1998, le dispositif de commercialisation complet permettant enfin la vente de 2 000 cartes (2 x 1 000) via une insertion publicitaire dans l'ouvrage Alésia.

Ces deux cartes IGN en relief, imaginées dès le milieu des années 80 et commercialisées une douzaine d'années plus tard, restent aujourd'hui le témoin de la démarche moderne et entrepreneuriale de Louis Lamberts. La juxtaposition des deux sites à la même échelle permet très concrètement les comparaisons géographiques et, avec la prise en compte des niveaux et hauteurs, les vérifications des composantes topologiques (colline nord, plaine de 3 000 pas, abrupts, etc.).

Derrière l'entrepreneur tenace, l'impétueux homme de réseaux



Deux cartes en relief à la même échelle permettant de comparer les deux sites

Pari gagné, donc ?... Eh bien, non, pas tout à fait encore, car il faudra patienter un an pour récupérer les cartes en relief (Chauv-des-Crotenay et Alise-Sainte-Reine) produites et conservées par l'IGN. Le 21 janvier 1997, Lamberts est prêt à craquer : "Malgré les pourparlers avec l'IGN, cette affaire ne tourne pas rond". En effet Paris ne livre pas, il faut s'adresser en Sologne où est située la Direction Commerciale, département Stock et Vente Directe (à Romorantin) mais

Louis Lamberts s'est révélé tout au long de ses 15 années d'amitié fidèle avec André Berthier, un compagnon de route solide et financièrement rassurant pour la réalisation des nouveaux projets. Louis Lamberts aura consacré beaucoup d'argent et d'investissement personnel dans cette aventure, en n'hésitant pas par exemple à interpeller Berthier sur la longueur de la colonne romaine (C-1989-02756) mais, de façon plus adéquate, en lui ouvrant son carnet d'adresses.

Dans les années 2000, après la disparition de son ami, il continuera encore à soutenir l'équipe Berthier, notamment en finançant en 2002 une étude de géophysique réalisée par l'entreprise Terra Nova (L-2002-02535) sous la coordination du professeur Christian Vauge de l'Université de Paris XII, lui aussi décédé en 2016.

Mais Louis Lamberts prendra peu à peu ses distances du fait de la disparition de son ami André Berthier.

Dans le cadre des contacts qui resteront forts avec Claire Berthier, Louis Lamberts acceptera une dernière rencontre officielle en septembre 2008, avec elle et Jean-Claude Vuillet, président d'ArchéoJuraSites, dont les actions seront totalement soutenues par la famille Berthier (C-2008-03383). Il honorera de sa présence avec une visible satisfaction la manifestation donnée en juillet 2012 à la maison d'ArchéoJuraSites à Chaux-des-Crotenay pour le 50^{ème} anniversaire de la découverte d'André Berthier. L'association lui décernera à cette occasion le titre de membre d'honneur.

Au-delà des contacts avec des prestataires comme Picard, Kasser et autres Goguy, il aura su démarcher et gagner à la cause de Berthier, d'éminents autres personnages aussi bien universitaires que politiques. Ainsi, pour la seule année 1988 : le 25 janvier, Louis Lamberts évoque auprès de Berthier la visite possible d'un de ses cousins professeur à Leuven et un possible contact indirect avec le ministre français Léotard. Le lendemain 26 janvier, il fait même part à Berthier de sa rencontre avec le ministre belge Verhofstadt qui serait prêt à intervenir auprès de Léotard. Il échauffe à cette occasion un plan de bataille assez ambitieux : achat de deux terrains (*castellum* de la plaine de Syam et Champ Tissot) et donation de ces terrains à l'état français pour pouvoir y conduire sereinement des fouilles (C-1988-02908). Le 7 octobre 88, il mentionne à André Berthier son contact avec le professeur Van Doorselaer à l'Université Catholique de Leuven (KUL), spécialiste de l'antiquité, pour lui présenter la thèse Alésia - Chaux-des-Crotenay.

Au fond, l'impétueux personnage n'a eu de cesse que d'œuvrer, comme il le pouvait de sa lointaine Belgique, avec sa mentalité d'homme d'affaires flamand, pour la reconnaissance et le développement de la découverte jurassienne de son ami français André Berthier. Il aura toutefois rencontré de sérieuses difficultés à sortir des méandres des pratiques des milieux institutionnels français (publics et privés)

ou encore de celles des différents cercles gravitant autour de Berthier qui ne voulaient peut-être pas que tout cela aille trop vite ou marche trop bien ou alors pas de cette façon-là. Rien ne fonctionnait pour lui comme ça l'aurait été avec une entreprise bien gérée.

Quoiqu'il en soit, au vu des résultats tangibles aujourd'hui, il restera de Louis Lamberts van Assche, après la sortie en 1990 de l'ouvrage Alésia, référence toujours prisée, le véritable "monument" que constituent les deux cartes en relief de *Chaux-des-Crotenay* et *d'Alise-Sainte-Reine* (*). Commencée en 1988 et livrée en 1998, cette œuvre originale reste d'une étonnante actualité venant bien en contrepoint de l'ouvrage publié en mai 2016 par ArchéoJuraSites, *Deux Alésia et un érudit*. L'abbé Guy Villette et Louis Lamberts van Assche, intervenant tous les deux dans les années 1985-1990 auprès d'André Berthier, étaient tous deux étrangers aux régions concernées par la polémique sur la localisation d'Alésia. Ils ne se sont sans doute jamais croisés, mais sur la volonté de regarder ensemble factuellement les deux sites Alésia, ils se sont en quelque sorte bien rejoints dans cette belle ouverture d'esprit commune au bon sens et à la quête de vérité.



Jacky Vuillet a ciles, Louis Lamberts Van Assche, Claire Berthier, à l'occasion du cinquantenaire de la découverte.

(*) Les cartes en relief sont vendues 20 € TTC la carte par ArchéoJuraSites, mais sont disponibles uniquement à la Maison d'ArchéoJuraSites à Chaux-des-Crotenay. On imaginerait volontiers que ces cartes puissent trouver une juste place au sein du MuséoParc d'Alise-Sainte-Reine...